

Date de convocation
23 mars 2023

Nombre d'administrateurs :

- En exercice : 25
- Présents : 14
- Votants : 17

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



N : 2023-15

L'an deux mille vingt-trois, le 6 avril à 17 heures, le Conseil d'Administration du CIAS Riom Limagne et Volcans, légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Madame Evelyne VAUGIEN, Vice-Présidente.

Etaient présents : Mme Evelyne VAUGIEN (procuration de M MIGNE), M Claude BOILON (procuration de M CHASSAIN), Mme Marie CACERES, Mme Anne Marie CHARLES (procuration de M WEINMEISTER), M Jean Marc COURBET, Mme Michèle GRENET, M Roland GRENET, M Daniel JEAN, M Fabrice JOUIN, Mme Anne Catherine LAFARGE, M Fabrice MAGNET, M André MAGNOUX, Mme Corinne MARTINHO, M Didier MICHEL.

Absents excusés : M Frédéric BONNICHON, M Jean BERNARD, M Didier CHASSAIN (procuration à M BOILON), Mme Valérie CHASSAING, Mme Aurélie FERNANDES, Mme Véronique LOUSTE SOL, M Didier MIGNE (procuration à Mme VAUGIEN), Mme Fanny CHEVALIER, Mme Samya RIOTON, M Denis ROUGEYRON, M Nicolas WEINMEISTER (procuration de Mme CHARLES).

Affectation des résultats 2022

Au regard des dépenses et recettes réalisées, il ressort les résultats ci-après :

Pour la section de Fonctionnement

Budget	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice	Résultat antérieur	Résultat cumulé
CIAS	1 102 958,77 €	1 129 586,25 €	26 627,48 €	6 537,21 €	33 164,69 €
SAAD	3 536 784,40 €	3 278 898,48 €	- 257 885,92 €		- 257 885,92 €
PORTAGE REPAS	853 767,05 €	860 956,74 €	7 189,69 €	1 065,75 €	8 255,44 €
SSIAD	951 540,52 €	958 535,88 €	6 995,36 €		6 995,36 €

S.P. RIOM

18 AVR. 2023

PUY-DE-DOME

Il est demandé aux membres du Conseil d'Administration de se positionner sur les affectations suivantes :

- Pour le CIAS, l'excédent de 33 164.69 € en report à nouveau créateur du budget 2023.
- Pour le SAAD, le déficit de 257 885.92 € en augmentation des charges du BP 2024 à 2028
(étalement sur 5 ans à titre dérogatoire)
- Pour le Portage de repas, l'excédent de 8 255.44 € en report à nouveau créateur du budget 2023
- Pour le SSIAD, l'excédent de 6 995.36 € en réserve d'investissements pour l'acquisition de véhicules.

Pour la section d'investissement

Budget	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice	Résultat antérieur	Résultat cumulé
CIAS	9 195 420,69 €	9 549 314,01 €	353 893,32 €	- 266 696,50 €	87 196,82 €
SAAD	6 702,74 €	13 228,91 €	6 526,17 €	26 070,55 €	32 596,72 €
PORTAGE REPAS	1 774,52 €	3 391,00 €	1 616,48 €	28 155,30 €	29 771,78 €
SSIAD	7 223,13 €	18 932,20 €	11 709,07 €	25 861,25 €	37 570,32 €

Il est demandé aux membres du Conseil d'administration d'affecter le résultat excédentaire du Budget

- CIAS de 87 196.82 € en report à nouveau excédentaire du budget 2023.
- SAAD de 32 596.72 € en report à nouveau du budget 2023
- Portage de Repas de 29 771.78 € en report à nouveau du budget 2023
- SSIAD de 37 570.32 € en report à nouveau du budget 2023

L'ERRD de l'EHPAD

Section	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice
Hébergement	2 037 305,48 €	2 004 594,42 €	- 32 711,06 €
Dépendance	648 888,05 €	513 961,68 €	- 134 926,37 €
Soins	1 535 792,87 €	1 681 859,39 €	146 066,52 €
Total	4 221 986,40 €	4 200 415,49 €	- 21 570,91 €

Il est proposé que :

- Le déficit hébergement de 32 711.06 € soit couvert par le report à nouveau excédentaire. Il reste un montant de report à nouveau de 489 786.70 €
- Le cumul des deux sections tarifaires dépendance et soins excédentaire de 11 140.15€ affecté en report à nouveau. Le total est porté à 637 511.09 €

Entendu l'exposé de la Présidente de séance, les membres du Conseil d'Administration ont délibéré et à l'unanimité :

- **APPROUVENT** les affectations de résultats du CIAS, SAAD, Portage de repas, SSIAD de la section d'exploitation et d'investissement et l'ERRD 2022

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS et AN QUE SUSDITS
POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président, par délégation
Evelyne VAUGIEN, Vice-Présidente,



